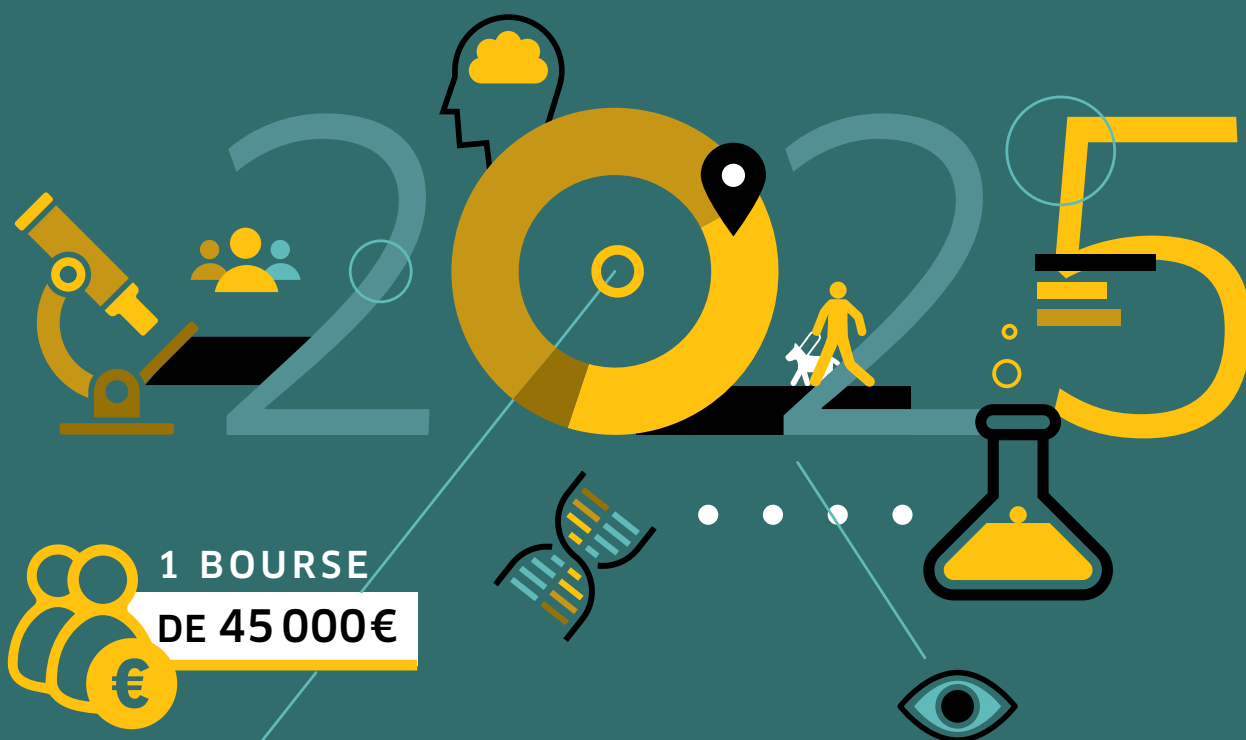




BOURSE POUR LA RECHERCHE L'INNOVATION



1 BOURSE
DE 45 000€

APPEL À PROJETS

Date limite de candidature : **10 JUIN 2025**





LA FÉDÉRATION DES AVEUGLES DE FRANCE apporte son soutien aux chercheurs !

Engagée depuis 1987 dans une politique active de soutien et de financement au service de la recherche ophtalmologique, la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France a attribué près de 200 bourses de recherche à de jeunes chercheurs.

Parmi eux, nous retrouvons des noms devenus aujourd'hui d'illustres personnalités reconnues dans le domaine de la recherche médicale en ophtalmologie !

Dans une vision plus large, Bruno Gendron Président de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France et son conseil d'administration, ont décidé d'apporter une aide financière à hauteur de 45 000 € pour une bourse de Recherche attribuée dans le cadre :

- De la Recherche en Sciences fondamentales,
- De la Recherche clinique et/ou appliquée (innovation thérapeutique, rééducation fonctionnelle),
- De la Recherche en Sciences Humaines (psychologie, sociologie, sciences humaines),
- De la Recherche sur l'innovation technologique.

Le conseil scientifique de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France étudiera les dossiers de candidature reçus et la décision finale sera prise par le conseil d'administration de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France.



CANDIDATURES

Dossier de candidature téléchargeable sur www.aveuglesdefrance.org

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France offre :
1 bourse de recherche de 45 000 € pour la Recherche et l'Innovation.

Conditions d'admission



- Français ou étranger,
- Avoir plus de 18 ans,
- Exercer son activité en France,
- Avoir choisi une direction de recherche ou d'innovation qui pourrait favoriser à court, moyen ou long terme, le dépistage, la prévention et le traitement des maladies cécitantes ou l'amélioration de la vie quotidienne des personnes aveugles ou malvoyantes.
- Le montant de la bourse ne sert exclusivement qu'au financement de salaire du candidat.

ENGAGEMENT



Le lauréat s'engage à communiquer à la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France, tout au long des années qui suivent la remise de la bourse, des informations sur l'évolution de ses travaux de recherche et à venir présenter les avancées de son projet au terme de celle-ci.

Une cérémonie officielle aura lieu lors de l'obtention de la bourse.



DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 10 JUIN 2025

- Dossier complet à renvoyer obligatoirement par **courrier** à : Fédération des Aveugles de France, 6 rue Gager Gabillot - 75015 PARIS et une **copie par mail** à l'adresse : c.grisier@aveuglesdefrance.org
- Les dossiers complets seront étudiés par le conseil scientifique composé de scientifiques reconnus, professionnels du monde de la déficience visuelle et personnes aveugles et la décision finale sera prise par le conseil d'administration de la Fédération des Aveugles de France.
- Tout dossier de candidature incomplet ou ne répondant pas aux conditions prescrites sera refusé et renvoyé.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez adresser vos questions à l'adresse mail suivante : c.grisier@aveuglesdefrance.org

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Composé de scientifiques reconnus, professionnels du monde de la déficience visuelle et personnes aveugles et malvoyantes, le conseil scientifique est au service de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France pour soutenir la recherche et l'innovation.



Président
Serge PICAUD

Directeur de l'Institut de la Vision
Directeur Scientifique de la Fondation Voir et Entendre



Nicolas BALTENNECK

Enseignant-chercheur en psychologie du développement Laboratoire DIPHE,
Institut de psychologie, Université Lyon 2
Psychologue du Service de Santé des Armées Président de la FIDEV



Sophie HERNIO

Référente accessibilité numérique
Membre de l'IPIDV



Hélène DOLLFUS

Professeur des Universités - Praticien hospitalier
Chef du service de génétique médicale des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
Coordinateur du centre de référence CARGO
Directeur du Laboratoire



Jean-Pierre LETOURNEUX

Membre et ancien vice-président de l'IRRP,
Docteur en chimie



Gérard DUPEYRON

Ancien chef du service ophtalmologie au CHU de Nîmes
Ancien médecin-chef de l'Institut de l'ARAMAV de Nîmes
Ancien coordinateur de recherche clinique (ARAMAV-CHU de Nîmes)



Carole MALET

Directrice de dispositif (CTRDV / CMPP et Sessad Bossuet) au sein de l'association « Les PEP 69 »
Titulaire d'un doctorat en psychologie



Jean-Sébastien EIDELIMAN

Maître de conférences en sociologie
Université de Paris / CERLIS
Directeur-adjoint de l'UFR SHS de l'Université Paris Cité



FÉDÉRATION DES AVEUGLES
ET AMBLYOPES DE FRANCE
6, rue Gager Gabillot - 75015 PARIS

Tél. : 01 44 42 91 91
www.aveuglesdefrance.org

